

**XXIIIe CONGRÈS MONDIAL DE LA ROUTE  
PARIS 2007**

**SUISSE (CH) – RAPPORT NATIONAL**

**SÉANCE D'ORIENTATION STRATÉGIQUE TS3**

**GESTION DES RISQUES : UNE NOUVELLE  
APPROCHE POUR AMÉLIORER LA SÉCURITÉ**

Office fédéral des routes  
[www.astra.admin.ch](http://www.astra.admin.ch)

# **VIA SICURA : PROGRAMME D'ACTION DE LA CONFEDERATION SUISSE VISANT A RENFORCER LA SECURITE ROUTIERE**

## **1. SITUATION INITIALE**

Chaque année, on déplore sur les routes suisses plus de 500 tués (2003: 546) et près de 6000 blessés graves (5862). Un quart des tués et des blessés graves sont des jeunes âgés de 16 à 26 ans. Les accidents de la route causent des souffrances indicibles dans la société et provoquent souvent pour les personnes impliquées des préjudices sociaux, des restrictions personnelles et des soucis matériels. En outre, ils occasionnent des coûts macroéconomiques de l'ordre de 13 milliards de francs par an même en calculant prudemment les préjudices immatériels subis par les victimes.

## **2. EVOLUTION DE LA SECURITE ROUTIERE**

Depuis les années 70, la Suisse a enregistré des progrès considérables en matière de sécurité routière et – malgré une forte augmentation du trafic – a pu réduire à environ un tiers le nombre des tués et des blessés graves sur les routes. Par comparaison européenne, la Suisse se trouve dans le groupe de tête. Néanmoins, depuis la fin des années 90, le recul du nombre de victimes d'accidents de la route stagne et de nouvelles impulsions sont nécessaires pour réaliser davantage de progrès. A l'heure actuelle, d'autres États européens intensifient également leurs efforts dans ce domaine.

## **3. MANDAT POUR LE PROJET VESIPO**

Depuis 2002, la politique de sécurité routière fait partie intégrante de la «stratégie pour un développement durable» du Conseil fédéral: se fondant sur la philosophie de sécurité appelée «Vision zéro» et sans restreindre la mobilité, le Conseil fédéral veut réduire au moins de moitié d'ici 2010 le nombre des tués et des blessés graves sur les routes. C'est sur cette base que l'Office fédéral des routes (OFROU) a reçu mandat de formuler une nouvelle politique nationale de sécurité routière et de préparer des mesures permettant d'atteindre le but visé. L'OFROU s'est acquitté de ce mandat dans le cadre du projet VESIPO et présente désormais le programme d'action correspondant, sous le nom de «Via Sicura».

## **4. BUT SUPREME DE VIA SICURA**

Conformément au mandat imparti par le Conseil fédéral, Via Sicura a pour but suprême de ramener à moins de 300 le nombre des tués et à moins de 3000 le nombre des blessés graves sur les routes d'ici 2010. Par la suite, il s'agira de réduire le nombre des tués et des blessés graves d'au moins 30 pour cent par tranche de dix ans.

## **5. UNE LARGE APPROCHE D'INTERVENTION**

La sécurité routière dépend de nombreux facteurs si bien que l'approche stratégique visant à réduire les conséquences graves des accidents doit être d'autant plus large. Les principaux facteurs d'influence ou niveaux d'intervention de Via Sicura sont les suivants:

- la prise de conscience du problème dans la société («Awareness»)
- le comportement des usagers de la route
- la sécurité des véhicules
- la sécurité de l'infrastructure routière
- la prestation et la qualité des centres de secours.

## **6. 56 MESURES DANS 10 CHAMPS D'ACTION**

Le programme d'action Via Sicura comporte au total 56 mesures relevant de dix champs d'action différents. Ces mesures ont été sélectionnées selon un système d'évaluation uniforme parmi plus de cent idées de mesures initialement émises. Elles offrent – pour autant qu'on puisse en juger aujourd'hui – une certaine garantie qu'une fois appliquées avec cohérence, elles pourront réduire le nombre des tués et des blessés graves dans la mesure souhaitée. Les mesures principales sont les suivantes :

### **6.1. Sensibilisation et éducation**

Dans le champ d'action Sensibilisation et éducation, Via Sicura prévoit notamment des mesures en vue de réaliser des campagnes de sensibilisation efficaces et d'encourager l'éducation à la mobilité et à la sécurité à tous les niveaux de la scolarité.

### **6.2. Formation et perfectionnement**

Dans le champ d'action Formation et perfectionnement, Via Sicura prévoit comme mesures d'une part le perfectionnement obligatoire de tous les motocyclistes et automobilistes et d'autre part la formation complémentaire systématique de toutes les personnes qui se sont signalées par un comportement dangereux dans la circulation.

### **6.3. Règles de comportement**

Dans le champ d'action Règles de comportement, Via Sicura veut introduire une interdiction de consommer de l'alcool pour les nouveaux conducteurs et les chauffeurs professionnels, prescrire la circulation des automobiles de jour avec phares allumés et augmenter le taux de port du casque à vélo.

### **6.4. Systèmes de contrôle et de sanctions**

Dans le champ d'action Systèmes de contrôle et de sanctions, l'accent est mis d'une part sur une nette intensification des contrôles de circulation (axés sur les infractions ayant le plus d'impact sur la sécurité), d'autre part sur les mesures organisationnelles et techniques visant à améliorer l'application et l'exécution du droit.

## 6.5. Véhicules

Dans le champ d'action Véhicules, la Suisse souhaite s'impliquer plus que dans le passé au niveau international en faveur de normes de sécurité aussi élevées que possible en matière de technique des véhicules. Au niveau national, des règles d'éclairage améliorées ainsi que des restrictions plus rigoureuses aux modifications ultérieures des roues des véhicules sont prévues.

## 6.6. Infrastructure routière

Dans le champ d'action Infrastructure routière, on aspire à une correction systématique des points noirs en matière d'accidents et des endroits dangereux. D'autres mesures portent sur l'encouragement de la séparation des trafics (hors des localités) et des solutions de coexistence ou de modération du trafic (dans les localités) ainsi que sur l'augmentation ciblée de la sécurité des chantiers.

## 6.7. Assurance qualité

Dans le champ d'action Assurance qualité, toute une série de mesures visent surtout à améliorer la formation et le perfectionnement des experts de la circulation et à élaborer des instruments spécifiques d'analyse et de contrôle (notamment l'utilisation du «Road Safety Audit»). L'assurance qualité en matière de secours revêt également une grande importance.

## 6.8. Recherche et statistiques

Dans le champ d'action Recherche et statistiques, Via Sicura veut optimiser les statistiques d'accidents et leur dépouillement, donner plus de poids aux aspects de sécurité routière dans la recherche, faciliter l'échange de données d'accidents et de résultats de recherche et rassembler de nouvelles observations par le lancement de projets pilotes.

## 6.9. Collaboration internationale

Dans le champ d'action Collaboration internationale, les mesures prévues portent notamment sur le resserrement des contacts bilatéraux et multilatéraux dans les organisations et institutions compétentes pour les questions de sécurité routière.

## 6.10. Organisation et ressources

Le champ d'action Organisation et ressources porte en premier lieu sur les mesures visant à piloter et à accompagner la mise en oeuvre de Via Sicura (notamment, la création d'une nouvelle Commission nationale de la sécurité routière) ainsi que sur une utilisation des ressources aussi efficace que possible.

## 7. COUTS

Ces 15 prochaines années, la mise en oeuvre de Via Sicura coûtera en moyenne environ 670 millions de francs par an (env. 240 millions de francs pour l'infrastructure, env. 220 millions de francs pour les systèmes de contrôle et de sanctions, env. 100 millions de

francs pour le domaine des véhicules, etc.). Près de deux tiers des frais seront assumés par le secteur public.

## **8. FINANCEMENT**

Pour le financement des frais non couverts, soit environ 300 millions de francs par année, il est prévu de majorer la prime de l'assurance responsabilité civile des véhicules automobiles, ce qui permettra d'indemniser la Confédération, les cantons et les communes pour la mise en oeuvre des mesures au titre de Via Sicura. Si les mesures prévues sont appliquées avec succès, les assurés payant les primes devraient récupérer les charges supplémentaires sous forme d'une sécurité accrue sur les routes suisses et d'une diminution des sinistres dus aux accidents et sans doute, à terme, bénéficier d'allègements correspondants au niveau des primes d'assurance.